

Chez APE, bonne humeur rime aussi avec professionnalisme !

Charte sourire



À tous... collaborateurs présents... et futurs collaborateurs

Quel que soit votre rôle, vous êtes un **«ACTEUR»** important de l'entreprise, ce qui implique le respect d'un code du savoir être.

Je **«TRANSPIRE»** de la sympathie...
Prenez le temps de dire Bonjour à vos collègues, aux personnes en visite dans l'entreprise (clients, prospects, fournisseurs...) et cela avec le **SOURIRE**... c'est tellement plus communicatif !

J'**«AFFICHE»** de la bonne humeur et de la motivation car n'oublions pas :

*Un collaborateur motivé et souriant
est un collaborateur motivant*



Sachez aussi que les diplômes ne sont pas déterminants... Nous préférons les «personnalités» et la diversité, sources de richesses et d'ouvertures d'esprit.

Nos agissements doivent être cohérents car ils contribuent à faire vivre l'image d'APE à l'intérieur comme à l'extérieur. En conséquence cela devient un code du «comportement» associé d'une image à conserver : celle d'une entreprise SYMPA !!!... «Que je dessine au fil des jours».

En recevant cette charte... vous vous engagez à respecter ce minimum de savoir être !

Christian Poirault s'étant engagé dans cette attitude responsable et dans l'attitude de respecter les hommes et les femmes...

Il vous invite à en faire de même !

- Je suis **«PROFESSIONNEL»**, l'image de mon entreprise en dépend... Je n'oublie pas que mon travail contribue à la satisfaction du client et que c'est le client satisfait qui assure mon **«SALAIRE»** !
- Je suis à **«L'ÉCOUTE»** de mes supérieurs, et des clients pour anticiper et m'adapter le mieux possible aux besoins de ces derniers.
- Je **«TRAVAILLE»** : En équipe, pour mon avenir et celui d'APE.
- Je **«RESPECTE»** mes collègues, mon lieu de travail et les outils mis à ma disposition.
- Je **«RESPECTE»** la nature... l'environnement, en ayant un comportement exemplaire (tri et réduction des déchets sont mes leitmotivs).